

Henriette Zoughebi

CR 18-19-20 DECEMBRE 2013

Projet de budget 2014

Enseignement secondaire

Depuis 3 ans les rencontres avec les jeunes nous montrent leur ambition et leur volonté de réussite. Les 10 000 questionnaires déjà recueillis à la dernière consultation confirment cette tendance puisque 75% des jeunes déclarent avoir un projet d'étude et professionnel clairement défini et veulent participer aux choix qui les concernent.

Cette réussite, l'engagement pour l'élévation des qualifications et la lutte contre le décrochage scolaire, constituent des enjeux décisifs pour les franciliens. C'est également un sujet central pour notre collectivité en charge de 471 lycées publics pour lesquels il est proposé de consacrer plus 952 millions d'euros en incluant le budget pour les agents des lycées.

Face à cet engagement fort de notre collectivité, les résultats de l'enquête PISA 2012 montrent qu'en France, le milieu social conditionne toujours plus la réussite scolaire, contrairement à la tendance observée dans les pays de l'OCDE. La France occupe ainsi la dernière place du classement par rapport à cet indicateur

Le décrochage scolaire des milieux populaires constitue aujourd'hui un véritable danger pour les fondements même de notre république et de ses valeurs collectives. Changer cette réalité requiert une volonté politique forte, dans la durée, avec des mesures qui permettent d'entraîner l'ensemble des acteurs dans une dynamique nouvelle.

L'adoption de la loi de refondation de l'école a marqué une première étape notamment en inscrivant l'engagement de l'Etat pour garantir la réussite de tous les élèves, en rétablissant une vraie formation pour les enseignants, en programmant 60000 créations d'emplois sur 5 ans. Aujourd'hui, l'ouverture des discussions sur l'éducation prioritaire, dont j'attends qu'elle intègre le lycée, doit permettre des avancées significatives.

Mais pour cela, la question de l'investissement éducatif, donc des moyens que nous serons collectivement prêts à mettre dans notre service public d'éducation est essentielle.

Au plan national d'abord, la responsabilité de l'Etat étant première en ce domaine.

Mais aussi au plan local. Je rappelle que, la Région Ile de France a fait le choix depuis le début de la mandature de faire de l'éducation l'une de ses priorités et de se saisir de tous les leviers à sa disposition pour contribuer à réduire les inégalités sociales, territoriales et scolaires.

Qu'il s'agisse d'investissement ou de fonctionnement, les choix budgétaires que je vous propose pour 2014 s'inscrivent dans cette orientation avec à la fois

- le respect des engagements forts pris depuis 3 ans
- et également la volonté de franchir une nouvelle étape, tout à fait importante sur le plan de l'égalité et de l'accompagnement social des lycéens et de leurs familles.

Je ne présenterai pas dans cette introduction au débat, le détail des lignes de l'annexe 7. Je souhaite plutôt insister sur les choix politiques marquants de ce budget 2014.

1 D'abord un budget d'investissement en hausse en AP comme en CP qui nous permet de tenir complètement nos engagements en termes de construction, rénovations et maintenance patrimoniale,

En autorisations de programme, la barre des 400 M€ d'investissement avait été franchie en 2013, ce qui témoignait d'un effort très conséquent en la matière. L'effort se poursuit avec un budget 2014 qui atteint 408M€. Cela nous permettra de poursuivre la mise en œuvre des opérations votées dans le cadre du précédent PPI, et en particulier d'engager les travaux du nouveau lycée de Saint Denis, *de l'internat du lycée de Chevilly, des demi pensions de St Ouen l'aumône et le Perreux, des travaux liés à l'accessibilité handicap.*

S'agissant de la 2ème année de mise en œuvre du nouveau PPI, le montant des AP atteindra 36 M€ ce qui respecte l'engagement pris en 2012 de 2 milliards 400 millions d'euros d'investissement régional sur 10 ans. Les AP correspondent en effet à 210M€ de travaux auxquels s'ajoutent les rénovations thermiques.

Je présenterai à la CP de janvier les propositions d'individualisation pour 2014 avec en particulier 4 internats de la réussite cofinancés avec l'Etat dans le cadre du programme d'investissement d'avenir. Ces 450 nouvelles places viennent s'ajouter aux 2053 places à venir au sein des 21 constructions d'internats actuellement engagés dans la région.

J'attire également votre attention sur l'augmentation des AP relatives aux études générales : (+3M€) qui va permettre d'améliorer la gestion des aléas de chantier liés à l'amiante ou aux problèmes de sols. C'est un sujet qui avait été pointé dans les préconisations de la commission lycée et sur lequel nous avançons. J'aurai l'occasion de vous présenter lors du CR de février, un rapport cadre portant sur différents axes d'amélioration de notre politique de construction, rénovation et maintenance des lycées.

La ligne relative à la maintenance immobilière fait également l'objet d'un effort budgétaire puisqu'il est proposé de passer de 30 à 34 M€ en AP et de 28 à 34 M€ en CP. Cela va permettre de poursuivre et renforcer notre action en matière de maintenance pour répondre aux besoins de façon plus réactive. Pour illustrer mon propos, je citerai un exemple tout récent. Je me suis rendue mardi à la cité scolaire Brassens à Villeneuve le roi pour rencontrer la communauté éducative, avec mon collègue Daniel Guérin et les représentants du CG 94 suite à l'alerte de l'établissement. L'amélioration de nos procédures nous a permis de réagir très vite puisque dès mercredi une entreprise procédait aux réparations. Les nouveaux outils mis en place vont permettre de mener sans délai les études techniques de sol. J'aurai l'occasion de revenir sur ce sujet des interventions d'urgence lors du CR de février

Tout cela va dans le bon sens avec des crédits en augmentation pour les interventions.

Plus généralement, les Crédits de paiement, sont en hausse de 24.25 M€ (6.3%).

Ces crédits permettront de financer les travaux de construction et de rénovation des opérations votées en Commission Permanente des années antérieures.

Je pense en particulier

- aux travaux de construction du lycée à sections internationales de Noisy le Grand qui vont pouvoir démarrer,
- au chantier du lycée neuf du Bourget qui sera livré à la rentrée 2015,
- aux internats des lycées Pauline Le Rolland à Chevilly-la-Rue (77), Lavoisier à Porcheville lycée Jules Ferry à Versailles (78), Lakanal à Sceaux
- aux chantiers de rénovation du lycée agricole de St Germain, lycée hôtelier de Guyancourt, lycée du Raincy ou encore à Joliot Curie Nanterre.

Un mot sur l'exécution 2013 puisque chacun a naturellement en tête les discussions de l'an dernier en lien avec le niveau de consommation des CPI. J'avais pris l'engagement avec la première vice présidente d'une très grande vigilance sur ce point. Engagement tenu puisque le taux de consommation en 2013 atteint plus de 97%

Ce résultat est le fruit d'un travail extrêmement rigoureux de l'unité lycée, et qui va naturellement se poursuivre en 2014 sur cette question centrale du suivi des chantiers. Et je tiens à remercier Ariane Azema et toute son équipe pour leur engagement sur le sujet

2 Un budget en investissement comme en fonctionnement au service d'une politique énergétique responsable et ambitieuse

La réduction de l'empreinte écologique de l'Île-de-France est un des grands objectifs de la politique environnementale régionale.

Dans ce cadre la maîtrise de l'énergie des lycées constitue une priorité régionale inscrite dans le cadre du plan climat adopté en juin 2011. Elle se décline en trois volets :

- les rénovations thermiques des lycées dans le cadre d'un plan décennal,
- l'optimisation de la gestion énergétique par la prise en gestion régionale des contrats de fourniture et d'exploitation de chauffage des lycées
- l'accompagnement des usages, fondée sur le dispositif Lycées éco-responsables

Le budget 2014 permet de concrétiser cette priorité avec

- 35M€ d'AP pour engager de nouvelles rénovations thermiques au PPI 2014 qui s'ajouteront aux rénovations globales,

- Une hausse des crédits de paiements sur la ligne grosses réparations (de 35 M€ à 44 M€ qui permettra de financer le remplacement d'une partie des installations de chauffage dans le cadre du marché d'exploitation (plus de 600 chaudières seront remplacées dans les 3 premières années du marché).

- 10 ME d'AE budgétées pour le marché d'exploitation de chauffage.gaz

Je rappelle que ce marché a été passé en 2 étapes

En 2013 279 EPLE sont concernés à compter du 1^{er} juillet pour une durée de 9 ans avec 35 ME d'AE sur le budget 2013 (ce sont les EPLE chauffés au gaz)

En 2014 85 EPLE supplémentaires sont concernés à partir du 1^{er} juillet 2014 (Cites mixtes au gaz et EPLE au chauffage urbain) avec 10 M€ d'AE

A partir des saisons de chauffe 2014-2015 l'objectif est une réduction de consommation de 12% avec ce seul volet de l'action régionale.

Les résultats attendus avec cette convergence d'actions à 3 niveaux seront perceptibles dans la durée. Mais je ne doute pas qu'en 2015, au moment où Paris accueillera la 21^e Conférence de la convention des Nations unies sur les changements climatiques, la Région Ile de France pourra présenter de premiers résultats illustrant le rôle important que les collectivités territoriales peuvent jouer dans les politiques publiques pour une plus grande sobriété énergétiques et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

3 Un budget qui prend en compte les évolutions majeures dans le secteur du numérique éducatif

La question du numérique dans les lycées franciliens dépasse aujourd'hui la simple question de la diffusion des nouvelles technologies et de l'installation des ordinateurs dans les salles de classe.

Le déploiement de l'espace numérique de travail dans tous les lycées franciliens est aujourd'hui achevé mais son fonctionnement se heurte encore à une série de difficultés techniques que les services s'emploient à résoudre en lien avec les académies et les EPLE.

Une nouvelle étape s'est engagée depuis 2 ans maintenant avec le raccordement des collèges et des lycées au très haut débit.

Le budget équipement doit permettre également de préparer la prise en charge par la région de la maintenance informatique, sachant que l'exercice de cette compétence sera pleinement assuré par la région dans 3 ans (c'est l'engagement pris dans le cadre de la convention Région Académies signée le 29 novembre). A cette occasion, le président a regretté que cette "nouvelle" compétence soit transféré sans aucun moyen budgétaire supplémentaire. Avec l'ARF, nous continuons de revendiquer compensation!

La prise en charge de la maintenance nécessite un schéma directeur de l'informatisation des lycées que je présenterai au CR de février 2014. (4 ME d'euros prévus à ce titre au BPL 2014)

Enfin en investissement comme en fonctionnement dans le cadre du schéma des formations est prévu le financement du laboratoire éducatif « educlab » et du campus des métiers du numérique inscrit dans le cadre la convention, signée avec l'Etat

4 Une nouvelle étape très importante dans la politique régionale d'aide aux familles

Je terminerai cette présentation en abordant un dernier dossier ; celui de la restauration scolaire

Quelle est la situation aujourd'hui ?

Sur les 471 lycées franciliens, 450 disposent d'un restaurant scolaire et pratiquement tous sont en régie directe. C'est à dire que la région a fait le choix politique du service public de restauration avec du personnel régional qui contribue au bien être des élèves et je les en remercie.

Mais chaque établissement a développé ses propres tarifs dans la période antérieure au transfert de la compétence à la région. Malgré les efforts d'harmonisation initiés par la Région depuis 2007, la diversité des tarifs et des formules demeure très importante. Et la moitié seulement des lycées font bénéficier les jeunes de l'aide régionale. Résultat: les jeunes de milieu populaire ont deux fois moins de chance de déjeuner à la cantine que ceux des classes favorisées. La cantine est devenue le révélateur de la composition sociale de l'établissement.

Pour changer cette réalité, et permettre à tous les lycéen-ne-s d'accéder à la restauration scolaire, nous devons nous engager dans la généralisation de la tarification sociale de la demi-pension dans les lycées franciliens.

Le budget 2014 va permettre d'engager cette réforme de fond sur la tarification articulée avec la qualité des repas ce qui est aussi une mesure en faveur de la santé des jeunes. Je présenterai au CR de février une délibération qui fixera en particulier la grille unique de tarif (plancher, plafond, nombre de tranches) et le calendrier de généralisation.

2 M€ sont mobilisés en autorisation d'engagement et 1M€ en crédits de paiement sur la ligne aide aux élèves pour une première étape à la rentrée 2014 avec une centaine de lycées.

Parallèlement, la région va pouvoir investir dans la modernisation des demi pensions des cantines avec 3 M€ d'AP et 1M€ de CP inscrits pour l'équipement des cantines (entre autres bornes magnétiques et cartes pour faciliter la gestion) permettant une gestion au plus près des besoins, en lien avec le plan de lutte contre le gaspillage alimentaire

Ces mesures s'accompagneront d'un travail avec les lycées pour le développement des groupements d'achats et pour renforcer les filières d'approvisionnement, en circuit court avec des produits frais et le développement du bio, travail que mènerai avec ma Corinne Ruffet très investie sur ces problématiques.

Un travail inédit des deux commissions, lycées et environnement est en cours sur la qualité et la lutte contre le gaspillage sous la double présidence de Didier Fischer et de Mireille Gitton. Et je tiens à les remercier ainsi que les commissaires qui y participent. Leurs contributions nous sera précieuse à la fois pour la rédaction du rapport de février mais aussi au delà, dans la durée.

Ainsi après la mise en œuvre de la gratuité des manuels au lycée, le financement sous conditions de ressources de différentes aides aux élèves, le soutien aux établissements concentrant les élèves de milieux populaires via la dotation de solidarité et la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement des élèves les plus fragiles dans le cadre des politiques éducatives régionales, ce budget 2014 va aujourd'hui nous permettre avec la mise en œuvre de cette tarification de franchir une nouvelle étape, majeure pour l'égalité et la justice sociale.

Je vous remercie